

RAPPORT DE MISSION DU DELEGUE RWANDAIS A LA VII ASSEMBLEE GENERALE
DU CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE TENUE A RABAT DU 21 AU
23 NOVEMBRE 1977.

I. INTRODUCTION

De prime abord, il convient de signaler que les travaux de la 7ème Session de l'Assemblée Générale du C.S.S.A. ont été précédés par la réunion du Comité Exécutif qui, du 17 au 19 novembre 77, devait arrêter définitivement l'ordre du jour à soumettre à la Plénière.

A. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

1. Discours du Ministre Marocain de la Jeunesse et des Sports

Monsieur ABDELHAFID RADIRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports qui représentait le Roi HASSAN II a présidé le lundi 21 novembre 77 la séance d'ouverture de la 7ème Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique.

Cette séance d'ouverture s'est déroulée en présence du Président du C.S.S.A., des Ministres et Directeurs des Sports de 35 Pays membres représentés à Rabat, des Présidents des Zones de développement sportif du C.S.S.A., des Présidents des Confédérations africaines de Sports et des délégués du Comité Soviétique d'Organisation des Jeux Olympiques de Moscou (1980).

Dans son discours de bienvenue, Monsieur KADIRI a indiqué que le Maroc est fier d'abriter ces Assises de la 7ème Assemblée Générale du C.S.S.A., formulant l'espoir que le sport africain puisse trouver les sources de son inspiration qui lui permettent de découvrir son originalité, sa force et aussi les solutions aux problèmes qui entravent son plein épanouissement et sa totale expression.

Après avoir mis en valeur l'authenticité africaine, le sens de la responsabilité, le fervent attachement aux valeurs, à la culture et à la civilisation africaines, le Ministre a souligné le rôle puissant que doit jouer le sport dans le processus du développement, de l'émancipation et de la promotion sociale des individus.

"Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique compte maintenant plusieurs années d'expérience et a fourni un travail qui lui fait honneur" a-t-il précisé.

"Il nous appartient de préserver ce précieux capital et de lui apporter aide et assistance".

Le Ministre a ajouté que l'Afrique a besoin de Cadres, de dirigeants dévoués,, d'infrastructures sportives en vue de prendre la place qui lui revient dans les instances internationales, mettant en relief la disparité criante et injustifiée dans l'attribution de quotas pour la qualification des équipes par Continent et l'action à mener pour une démocratisation réelle des structures des instances internationales pour une représentation équitable de tous les Continents au sein de celles-ci.

.../...

Monsieur Abdelhafid KADIRI s'est penché ensuite sur la nécessité d'une mobilisation pour extirper la gangrène de l'apartheid et de continuer le combat en tous lieux et en toutes instances.

Abordant le problème de la formation professionnelle sportive, il a affirmé que le sujet devait faire l'objet d'une méditation et constituer une tâche à réaliser par le C.S.S.A., encourageant par la même occasion l'idée de la création d'un institut panafricain de formation de cadres sportifs et de recherche.

Dans ce cadre, il a annoncé à l'assistance l'octroi d'un don royal au C.S.S.A., mettant en exergue l'intérêt porté par sa Majesté le Roi HASSAN II au sport en général et africain en particulier- Ce don s'élève à un montant de 50.000 \$ US (Cinquante mille dollars)-

"Le Maroc ne manquera pas d'apporter sa contribution à la construction de l'Afrique comme il l'a toujours fait" devait conclure le Ministre en faisant ressortir le réalisme et la solidarité africaine qui doivent inspirer les travaux de cette 7ème Assemblée Générale.

2. Discours du Président du C.S.S.A.

Succédant au Ministre Marocain à la tribune, Monsieur Abraham ORDIA, Président du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, a tout d'abord remercié sa Majesté le Roi HASSAN II pour sa magnanimité ainsi que le Gouvernement et le Peuple Marocains pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservés à tous les délégués.

Le Président du C.S.S.A. a dressé ensuite le bilan des activités déployées par l'Organisme qu'il dirige pour un second mandat depuis la dernière Assemblée Générale de KINSHASA en mai 75.

Il n'a pas manqué de remémorer le boycott des Jeux Olympiques de Montréal par les sportifs africains en juillet 76 et l'admission du C.S.S.A. comme organisme spécialisé de l'Organisation de l'Unité Africaine depuis le Sommet des Chefs d'Etat tenu à LIBREVILLE.

Sur le plan de la lutte contre la discrimination raciale et l'apartheid, Monsieur ORDIA a indiqué que l'orientation est claire dans le combat contre l'injustice et pour la dignité de l'homme.

A propos de la stratégie du C.S.S.A il a annoncé le déroulement du 13 au 28 juillet 1978 à Alger des 3èmes Jeux Africains, précisant que ce festival sportif donnera l'image de l'amitié et de la fraternité africaine, et transmettra au monde entier un message de paix.

Il a adressé ses salutations de bienvenue à l'Angola, Djibuti, Cap-vert, Seychelles et Sao Tomé et Principe, Pays admis définitivement comme membres du C.S.S.A.

B. ORGANISATION DES TRAVAUX

Etant donné plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, en plus des séances plénières, il a été décidé de se diviser en 3 commissions de travail.

a) La plénière s'est réservée entre autre les points suivants :

1. Approbation du Procès-verbal de la 6ème Assemblée Générale
2. Admission des Nouveaux Membres
3. Rapport d'activités du Secrétaire Général
4. Rapports financiers
5. Examen du projet d'Accord O.U.A./C.S.S.A.
6. Examen du projet d'Accord UNESCO/C.S.S.A.
7. Jeux africains
8. Médaille du C.S.S.A.
9. Dates de la 8ème Assemblée Générale du C.S.S.A. à Alger

b) La Commission d'Orientation composée des Ministres et Chefs de délégations s'est penchée sur les points ci-après :

1. Charte du sportif africain
2. Lutte contre la discrimination raciale en sport
3. Journée du sport africain
4. Hymne du C.S.S.A.
5. Additifs ou modifications aux textes fondamentaux du C.S.S.A.
6. Problèmes des violences et du Fair-play sur les stades africains.

c) La commission Technique a examiné les points ci-dessous:

1. Stratégie de développement du sport africain
2. Institut panafricain de formation de cadres sportifs
3. Professionnalisme en Afrique
4. Examen du programme des rencontres et compétitions continentales et intercontinentales 1978/1980.
5. Approbation des Règlements Généraux et Technique des 3èmes Jeux Africains d'Alger.

d) La Commission des Finances a étudié les problèmes budgétaires et a examiné le plan de formation de cadres.

II. RESUME DES DEBATS ET RESOLUTIONS

La numérotation que j'attribue aux Chapitres ci-après correspond au cheminement des débats importants auxquels j'ai assisté, soit en séances plénières, soit en Commission d'Orientation.

.../...

1. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

L'admission de cinq nouvelles Républiques a porté à 46 le nombre des membres du C.S.S.A.

Il s'agit de:

- la République Populaire d'Angola
- la République de SAO TOME et PRINCIPE
- la République de DJIBOUTI
- la République des SEYCHELLES
- la République du Cap-VERT.

Un statut définitif comme Observateur a été également accordé au Conseil Sud Africain du Sport.

2. RAPPORTS FINANCIERS

Pour l'exercice 1975/76, le montant global des recettes réalisées s'élève à 83.777.767 francs CFA. Les dépenses effectuées atteignent la somme de 81.831.081 F.CFA.

Les recettes pour l'exercice 1976/77 se sont chiffrées à la somme de 91.791.554 francs CFA.

Pour ce même exercice, le Secrétariat Général a dépensé 81.926.930 francs CFA.

S'agissant des rapports financiers des deux exercices concernés, il a été constaté que du montant global du budget prévisionnel, le Secrétariat Général ne recouvre en recettes qu'une proportion de 55 %. Si bien que les dépenses couvrent en fait son fonctionnement à plus de 70 %. En effet, certains chapitres des prévisions représentent des sources de financement purement théoriques comme les souscriptions volontaires des Etats membres, des aides spontanées des Pays non africains etc... Par ailleurs certains Pays membres ne s'acquittent pas de leurs cotisations annuelles avec la rigueur voulue.

3. ACCORD O.U.A./C.S.S.A.

La 29ème session du Conseil des Ministres de l'O.U.A. tenue à Libreville du 23 juin au 3 juillet dernier a adopté une résolution CM/RES/578/XXIX octroyant au C.S.S.A. le statut d'Institution spécialisée de l'Organisation de l'Unité Africaine et invitant l'O.U.A. à entreprendre des négociations avec le C.S.S.A. en vue de la signature d'une convention de coopération entre les deux organisations.

C'est dans cette optique que le Secrétariat Général du C.S.S.A. a élaboré un projet d'Accord. L'essentiel de ce projet d'Accord est exprimé dans son article 1er qui stipule: "Le C.S.S.A. est l'institution spécialisée de l'O.U.A. compétente en matière de Sport.

Il oeuvre à la réalisation des objectifs définis dans ses statuts et est habilité à prendre toutes décisions qui s'imposent sur les problèmes du Sport en Afrique, en s'inspirant des principes contenus dans la Charte et les résolutions pertinentes de l'O.U.A."

Aussi, la 7ème Assemblée Générale a-t-elle mandaté le Président et le Secrétaire Général pour négocier ledit projet d'accord de coopération entre l'O.U.A. et le C.S.S.A.

Le Président du C.S.S.A. a également reçu mandat pour signer cet Accord.

4. ACCORD UNESCO/C.S.S.A.

Dans l'esprit des dispositions arrêtées par la première Conférence Internationale des Ministres et Haut Fonctionnaires chargés de l'éducation physique et sportive réunie à Paris du 5 au 10 avril 76 sous l'égide de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne la création du Comité Inter-gouvernemental intérimaire, le C.S.S.A. a multiplié ses contacts avec le Directeur Général de l'UNESCO. Ces contacts ont abouti à une volonté ferme de coopération entre les deux parties.

Le Directeur Général de l'UNESCO a soumis au C.S.S.A. un avant-projet d'Accord entre les deux organisations.

Cet Accord vise les domaines divers: Coopération, consultations réciproques, représentation réciproque, aide pour les études techniques, échange d'informations et de documents etc...

La 7ème Session du C.S.S.A. a donné mandat au Président et au Secrétaire Général de négocier et signer ledit projet d'Accord.

5. JEUX AFRICAINS

Aux fins d'atteindre tous les objectifs contenus dans les Statuts du C.S.S.A. il a été recommandé que priorité soit donnée à l'organisation de compétitions périodiques au niveau de chaque région et du continent.

La 7ème Assemblée Générale a demandé à tous les Pays Membres du C.S.S.A. de mettre un accent particulier sur les compétitions pour jeunes en organisant, tous les deux ou quatre ans, des jeux sportifs scolaires zonaux, ouverts aux garçons et filles âgés de 14 à 18 ans et des jeux régionaux ouverts à tous les adultes sans distinction d'âge.

6. MEDAILLE DU C.S.S.A.

En égard au fait que le Sport constitue un facteur privilégié pour la compréhension et le rapprochement entre les peuples et dans le souci d'encourager tous ceux qui contribuent, par leur dévouement et leur désintéressement à la promotion du sport africain, les Assises de Rabat ont adopté l'institution d'une Médaille d'Honneur du C.S.S.A., assortie d'un Diplôme ad hoc.

.../...

Cette Médaille est destinée à récompenser les personnes physiques ou morales qui se seront **distinguées par:**

- a) une brillante carrière de pratiquant, d'officiel ou de dirigeant;
- b) des experts sportifs remarquables;
- c) une grande contribution à la promotion du Sport Africain.

7. DATES DE LA 8ème ASSEMBLEE GENERALE

La prochaine Session de l'Assemblée Générale du C.S.S.A. aura lieu à Alger où se dérouleront du 13 au 28 juillet 78 les 3èmes Jeux Africains.

Le Comité Exécutif se réunira les 7 et 8 juillet 78 et l'Assemblée Générale tiendra ses assises les 10 et 11/7/1978 à Alger.

8. LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE EN SPORT

Quelques principes fondamentaux à ce sujet ont été retenus, à savoir:

- instaurer une consultation périodique entre l'O.U.A. et le C.S.S.A. en vue d'intensifier la lutte;
- réaffirmer la décision du C.S.S.A. de retirer ses sportifs dans des compétitions où l'Afrique du Sud et la Rhodesie participent;
- informer le Comité International Olympique des problèmes de la discrimination raciale et de l'apartheid, en vue de mieux sensibiliser cet organisme;
- créer un Comité permanent au sein du C.S.S.A. chargé de lutter contre la discrimination et l'apartheid;
- mener une action visant l'exclusion du C.I.O. des Comités Nationaux Olympiques qui entretiennent des relations sportives avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie;
- créer des Confédérations de sports non olympiques comme le Rugby pour entreprendre une lutte au sein des Fédérations internationales correspondantes.

9. JOURNEE DU SPORT AFRICAIN

Le premier objectif qui a motivé la proposition d'instaurer la journée du Sport Africain était de trouver une source de financement pour le C.S.S.A. qui devait percevoir un important pourcentage des recettes à réaliser lors des manifestations sportives marquant ladite journée.

Cette idée n'a pas suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des Pays Membres.

C'est pourquoi il convenait d'insister sur le caractère commémoratif plus que sur les incidences financières d'une telle manifestation et de sensibiliser les gens sur les objectifs du C.S.S.A.

Par voie de conséquence, il a été recommandé de retenir la date du 14 décembre de chaque année, jour anniversaire de la création du C.S.S.A., comme Journée du Sport Africain. Il a été également proposé la création, par les Pays Membres du C.S.S.A., des Comités Nationaux d'organisations de cette Journée qui seront composés

.../...

des représentants des Ministères chargés des Sports et de l'Education Nationale, des membres des Comités nationaux olympique et des Fédérations sportives nationales.

10. HYMNE DU C.S.S.A.

Il importe de rappeler que le 1er concours pour le choix d'un Hymne du C.S.S.A. n'avait enregistré que deux candidats et que la 6ème Sesseion du C.S.S.A. tenue à KINSHASA en 1975 avait décidé de relancer le Concours en 1976. Cette fois-ci notre pays a participé au concours. Après la sélection nationale, les deux meilleurs chansons ont été envoyées au Secrétariat Général du C.S.S.A. Il s'agit des compositions de MM UDAHENUKA Silas et KARANGWA Claver.

Les assises de Rabat n'ayant pas de compétence requise pour juger et déterminer les trois premiers compositeurs sur 11 participants, l'on a décidé de faire confiance au Comité Exécutif qui devra constituer un Jury ad hoc qui lui proposera le choix. Ainsi les résultats seront présentés lors de la 8ème Assemblée Générale d'Alger en juillet 78.

11. VIOLENCE ET FAIR-PLAY EN SPORT

Tous les principes fondamentaux, tous les Statuts et Réglements des Organismes spécialisés en matière sportive perçoivent le sport comme:

- un moyen d'éducation par excellence, un moyen de former un honnête citoyen;
- un moyen irremplaçable de connaissance mutuelle entre les jeunes de nontre continent et partant une occasion privilégiée de consolidation de l'Unité Africaine.

Mais hélas, force est de constater que les rencontres sportives deviennent en Afrique des affrontements sauvages où le mot d'ordre est "gagner à tout prix et par n'importe quel moyen".

Ce chauvinisme de plus en plus exacerbé, générateur de passion et de tension détourne le Sport de son objectif principal qui est le rapprochement des peuples et le renforcement de l'Unité Africaine.

Il est regretable que dans la plupart des cas, se sont les hauts responsables politiques ou administratifs qui incitent les sportifs et parfois le public à se livrer à ce telles pratiques de violence et de tricherie.

La réunion de Rabat à condamné énergiquement ces pratiques et a vigoureusement recommandé de prendre des mesures de nature à déraciner cette mauvaise herbe". Dans cet angle de vue, il convient de mettre sur pied, au niveau de chaque Etat, un Comité national de fair-play appelé à mettre en lumière les actions exemplaires des sportifs et arbitres et à élaborer un guide pratique du fair-play. Un autre Comité de fair-play sera créé, sous l'égide du C.S.S.A., pour décerner annuellement des trophées et coupes aux meilleurs sportifs et personnalités sportives qui se seront distingués par un comportement compatible avec la promotion de l'esprit de fair-play.

12. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF

Etant donné que la plupart des Pays Membres n'ont pas encore répondu au questionnaire réalisé par la Zone N° 1 et relatif aux études statistiques permettant d'élaborer une stratégie du développement sportif en Afrique, l'on a demandé à chaque Etat de faire parvenir au Secrétariat Général du C.S.S.A. les réponses à ce questionnaire avant le 31/12/77 pour qu'il fasse une étude de synthèse contenant des propositions concrètes.

13. INSTITUT PANAFRICAIN

La Commission Technique a examiné le problème relatif au projet de création d'un seul institut panafricain de formation de cadres et de recherche fonctionnant dans les langues du C.S.S.A. (Français, Anglais et Arabe).

La Commission a entendu l'exposé de Monsieur ERRAIS concernant les études relatives à la construction, à l'administration et au contenu pédagogique des programmes d'enseignement de cet Institut.

Se basant sur la déclaration du Sommet Arabo-Africain du Caire qui reconnaît que l'éducation physique et sportive et les sports constituent un champ de coopération, la Réunion de Rabat a chargé le Secrétaire Général du C.S.S.A. de prendre contact avec les Secrétaires Généraux de l'O.U.A. et de la Ligue Arabe pour étudier le problème de financement du projet.

Cependant, certains délégués ont souhaité la création d'Instituts Régionaux notamment dans les Pays est-africains. Ils ont également estimé qu'il faudrait mettre sur pied des équipes itinérantes de cadres formateurs pour de courtes durées ainsi que des réunions de sous-groupes d'experts pour faire régulièrement le point sur l'application des programmes pédagogiques dispensés en Afrique.

14. PROFESSIONNALISME

La 7ème Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.), réunie les 21, 22 et 23 novembre 1977, à Rabat:

- Considérant l'importance sans cesse grandissante du Sport, phénomène sociale du XXème siècle, moyen d'éducation des masses, d'épanouissement physique et moral, en même temps que l'affirmation de la personnalité des peuples;

- Considérant la notation du C.S.S.A., et la noble mission qui lui est assignée dans l'édification d'un sport africain, éducatif, et compétitif à tous les niveaux de la pyramide sportive mondiale;

.../...

- Considérant le niveau élevé de développement du sport africain, malgré les insuffisances matérielles inhérentes à la situation socio-économique de la quasi totalité des pays du continent;
- Constatant les exigences de plus en plus grandes de la haute compétition, nécessitant, de nos jours une préparation longue et minutieuse, des déplacements incessants, des conditions de vie compatibles avec les dépenses énergétiques indispensables à la réalisation de toute performance de classe internationale;
- Considérant la situation de l'élite sportive africaine, sa tendance vers un exode massif en direction de l'Etranger, dans certains pays africains ayant atteint un niveau de développement sportif élevé;
- Considérant la nécessité de créer en Afrique des structures d'accueil susceptibles de permettre à cette élite sportive de s'épanouir pleinement, à l'abri de toutes formes d'exploitations;
- Prend note de l'étude suffisamment exhaustive et bien élaborée de la zone de développement sportif n° 2;
- Recommande la plus grande prudence, dans l'examen du problème, avant toute prise de décision définitive, car l'adoption ou le rejet du professionnalisme relève des options gouvernementales, en matière de politique sportive;
- Demande un réexamen du professionnalisme au cours de la prochaine Assemblée Générale prévue en juillet 1978 à Alger;
- Charge le Secrétaire Général de recueillir la plus grande information possible sur la question, afin d'insérer son étude dans celle en cours sur la stratégie du développement sportif en Afrique;
- Met en garde les gouvernements, les autorités sportives, les organismes de droit public ou privé, contre toute tentative de copie systématique de modèles d'organisation, de l'élite sportive, étrangers à l'Afrique, non conformes à l'idéal de ces populations, ainsi qu'à leur conception de la vie sociale et sportive;
- Invite les gouvernements et les responsables sportifs, à créer des structures d'accueil viables, susceptibles de favoriser l'épanouissement sportif et social des pratiquants d'élite, dans le cadre d'un amateurisme rénové, conforme aux possibilités et aux aspirations du monde sportif africain;
- Donne mandat au Secrétaire Général de mener une enquête dans certains pays membres du C.S.S.A., afin d'inventorier quelques expériences originales et avantageuses, dans le domaine de l'insertion sociale de l'élite sportive, susceptibles de se généraliser en Afrique.

.../...

b) SITUATION DES FEDERATIONS VIS-A-VIS DES CONFEDERATIONS

Concernant les engagements et qualification, la réunion de la Zone 5 tenue à Rabat a insisté sur la nécessité pour chaque Pays participant de verser à temps les frais de cotisation aux Confédérations concernées. En l'occurrence, le Rwanda doit régler ses cotisations vis-à-vis de la Confédération Africaine du Foot-ball et la Confédération Africaine de Volley-ball, condition sine qua non pour engager nos équipes à YAOUNDE.

c) DATES DES ELIMINATOIRES DE YAOUNDE

Lors de la 8ème Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française réunie à Lomé du 26 au 30 septembre dernier, les Ministres de la Zone 5 s'étaient mis d'accord pour la tenue des Eliminatoires du 28/12/77 au 4/1/78. Dans la suite, le CAMEROUN s'étant heurté aux difficultés d'intendance, car il doit profiter des internats scolaires pour héberger les délégations sportives, a proposé les dates du 23 décembre 77 au 2 janvier 78.

Compte tenu des arguments avancés par le CAMEROUN, sa proposition a été acceptée.

d) CALENDRIER GENERAL DES ELIMINATOIRES

Les éliminatoires de la Zone V organisés par le CAMEROUN seront précédés de réunions suivant le calendrier général ci-après :

MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

3èmes Jeux Africains

ALGER 1978

- 0 -

Z O N E V

ELIMINATOIRES DES SPORTS COLLECTIFS

du 23 décembre 1977 au 2 Janvier 1978 à

YAOUNDE

- 0 -

PROGRAMME GENERAL
=====

17 décembre 1977

9 heures : Réunion des Commissions Techniques

...../.....

21 décembre 1977

Matin Réunion des Experts des Ministres de la Jeunesse et des Sports

Après-midi: Suite des travaux

22 décembre 1977 Après-midi: Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Zone V

23 décembre 1977

Après-midi : Cérémonie d'ouverture des Eliminatoires, début des compétitions

2 janvier 1978

Cérémonie de Clôture

e) REPARTITION DES POULES EN FOOT-BALL

En vue de permettre au Pays Organisateur de réaliser des recettes, il a été décidé de constituer deux poules pour les équipes engagées en Foot-ball.

La tête de la Poule A est constituée par le CAMEROUN Pays Organisateur. Tandis que le Congo vient en tête de la Poule B en tant que Pays détenteur du trophée. En effet, c'est le Congo qui avait représenté la Zone 5 aux 2èmes Jeux Africains de Lagos en 1973.

Après tirage au sort les Poules ont été constitués ainsi qu'il suit:

POULE A à YAOUNDE

- CAMEROUN
- TCHAD
- E.C.AFRIQUE
- ZAIRE
- RWANDA

POULE B à DOUALA

- CONGO
- BURUNDI
- GUINEE EQUATORIALE
- GABON

N.B. : L'ANGOLA et SAO TOME et PRINCIPE ne participeront pas aux éliminatoires de YAOUNDE.

2. ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE LA C.A.F.

Notre Pays s'est engagé en Foot-ball et Volley-ball pour les éliminatoires de Yaoundé. Nous sommes déjà affilié à la Fédération Internationale de Foot-ball Association (FIFA) et notre cotisation a été versée à cette Fédération.

Il reste cependant la contribution auprès de la Confédération Africaine du Foot-ball (C.A.F.).

C'est la raison pour laquelle j'ai approché le Président de la C.A.F. pour lui demander le barème des cotisations et le n° de Compte de la C.A.F.

..../....

Ne pouvant me fournir sur place les renseignements que je demandais, Monsieur TESSEMA, Commissaire éthiopien aux Sports et Président de la C.A.F. m'a donné seulement l'adresse du Secrétariat Général de la Confédération dont le siège est au CAIRE.

3. ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE LA C.A.A.A.

Sachant que le Rwanda compte envoyer aux 3èmes Jeux Africains d'Alger quelques athlètes, j'ai tenu à entrer en contact avec le Président de la Confédération Africaine d'Athlétisme Amateur le Sénégalais Lamine DIACK. Les renseignements que je lui demandais étaient les mêmes que pour la C.A.F.

Il m'a dit que la cotisation annuelle à verser à la C.A.A.A. est de 100 dollars. Il m'a promis de me faire parvenir le numéro de compte de la C.A.A.A. pour nous permettre de régler notre cotisation au début de l'année prochaine, en vue de pouvoir participer aux Jeux d'Alger en Athlétisme.

IV. ANNEXES

1. Discours d'ouverture prononcé par Monsieur Abdelhafed KADIRI, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc.
2. Allocution de Monsieur Abraham A.ORDIA, Président du C.S.S.A.
3. Introduction au Rapport du Comité d'Organisation des IIIe Jeux Africains.
4. Motion de Remerciements au Gouvernement Marocain.

Fait à Kigali, le 6 décembre 1977

Fait à Kigali, le 6 décembre 1977

ANNEXE I

7ème ASSEMBLEE GENERALE DU C.S.S.A.

RABAT -21-23 NOVEMBRE 1977

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCE PAR MONSIEUR
ABDELHAFID KADIRI, MINISTRE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

MONSIEUR LE PRESIDENT,
MESSIEURS LES MINISTRES,
HONORABLES DELEGUES,

Il m'est très agréable au nom du Gouvernement de SA MAJESTE LE ROI et du Peuple Marocain de vous souhaiter la bienvenue sur cette terre africaine. Vous savez combien le Maroc est fier d'accueillir cette 7ème Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique. Vous avez accepté d'être ses hôtes en le chargeant d'organiser vos présentes assises; veuillez trouver ici l'expression de ses remerciements pour la confiance que vous lui avez accordée. Mon pays espère que les dispositions qu'il a prises pour vous recevoir sont à la hauteur de votre confiance et il espère aussi que le sport africain trouve ici les sources de son inspiration lui permettant de découvrir par là même son originalité, sa force et aussi les solutions aux problèmes qui entravent son plein épanouissement et sa totale expression.

Dans tous les domaines, l'authenticité africaine est chère à nos coeurs. Pour nous à qui incombe la responsabilité du sport africain, nos ambitions pour ce secteur ne doivent pas être moins égales à l'amour que nous portons à l'attachement à nos valeurs, à notre culture, à notre civilisation et en un mot, à notre citoyenneté africaine.

Nous avons donc l'impérieux devoir de tout mettre en oeuvre pour réussir à identifier le sport africain sous tous ses aspects, le débarasser de ses scories pour rendre, plus aisée par là même, sa marche en avant.

Dans la marche rapide vers le développement, aucun facteur ne peut être ignoré. Le sport est une partie du processus total du développement; il joue un rôle puissant dans l'émancipation et la promotion sociale des individus. Sommes-nous en mesure de faire profiter nos pays des bienfaits du sport ? Comment alors faire accéder le plus grand nombre des jeunes d'Afrique à la pratique des sports ? Ce sont là autant de questions qui se posent à nous et auxquelles il nous faut rapidement répondre.

.../...

Nous possédons fort heureusement une institution, le Conseil Supérieur du Sport en Afrique, qui compte maintenant plusieurs années d'expérience et qui a fourni jusqu'alors un travail qui lui fait honneur. Son audience n'est plus à faire et les instances sportives internationales importantes comptent avec lui. Il nous appartient de préserver ce précieux capital et de le rendre encore plus opérationnel en apportant aide et assistance à ceux qui ont la charge permanente de veiller à ses destinées. Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique ne peut répondre aux grands desseins de notre continent qu'à la hauteur des moyens dont il peut disposer. Les difficultés en ce domaine ne sont un secret pour personne; afin de les résoudre, il faut que chaque pays se sente concerné.

Une attention et un effort particulier doivent être donc accordés à notre institution, qui est notre moyen d'action, pour lever les obstacles qui enrayent son fonctionnement. Les rapports dans le sens - comité exécutif pays membres - doivent être aussi fréquents que possible et il est indispensable que les pays membres soient associés aux grandes décisions pour éviter la naissance de tout malentendu.

C'est donc grâce à une symbiose entre les pays membres et leur comité de direction que peut s'instaurer une nécessaire harmonie dans l'évolution de notre organisation.

Notre tâche qui appelle un militantisme véritable, est combien exaltante et jalonnée de difficultés à la fois. L'Afrique a besoin de cadres, de dirigeants dévoués, d'infrastructure de toutes sortes, elle a besoin de faire entendre sa voix et de prendre la place qui lui revient dans les instances internationales. Il est hors du temps que des monopoles continuent à s'exercer encore dans un domaine qui se veut universel.

Hier et aujourd'hui encore les instances sportives internationales se bouchent les oreilles pour ne pas entendre l'appel des jeunes nations qui réclament la démocratisation du sport international. L'Afrique dont les résultats sportifs s'affirment veut être associée à toutes les décisions et il n'est pas admissible qu'elle soit absente quand ces mêmes décisions la concernent. Aucune intelligence ne nous permet de saisir les critères des Fédérations internationales dans l'attribution de quotas pour la qualification des équipes par Continent. La disparité est criante et elle est injustifiée. Convaincu que l'entente internationale ne peut avoir d'assise à partir d'une telle situation, il n'est d'autre recours que d'agir pour une démocratisation réelle des structures des instances internationales pour une représentation équitable de tous les continents au sein de celles-ci.

L'Afrique enfin a le devoir de mettre ses ennemis hors d'état de nuire. Tous les moyens doivent être mobilisés pour extirper cette gangrène qu'est l'apartheid qui ronge notre conscience et notre âme. L'Afrique sportive, comme elle l'a déjà prouvé, doit à sa manière continuer son combat en tous lieux et en toutes circonstances.

Monsieur le Président, honorables délégués, l'Afrique sportive ne cherche point à imposer quoique ce soit, à qui que ce soit, au contraire, elle prêche la coopération et elle cherche aussi à assumer sa part de responsabilité dans la direction des affaires sportives internationales.

La situation en ce domaine évolue en faveur de notre continent; à nous d'en percevoir tous les avantages et de nous préparer à arracher de nouvelles victoires.

La première des victoires qu'il nous faut conquérir se situe sur les stades. Pour ce faire, il nous faut donc mener la bataille de la formation sportive de la Jeunesse Africaine. Cette formation requiert évidemment la réunion d'un certain nombre de conditions; mais il importe de planifier les actions afin d'éviter la dispersion des efforts et des moyens. S'il est un domaine qui mérite de retenir l'attention pour atteindre l'objectif cité, c'est bien celui d'un personnel compétent; je veux parler des maîtres et des professeurs d'Education physique, des entraîneurs, des arbitres, et pourquoi pas des dirigeants. Voilà un sujet qui devrait faire l'objet d'une méditation de notre organisation et constituer à lui seul une tâche à réaliser dans cette deuxième décennie du Conseil Supérieur du Sport en Afrique.

L'enseignement du sport, comme celui des autres disciplines, exige des techniciens qualifiés ayant reçu une formation professionnelle de valeur. C'est à cette condition qu'un maître est capable de transmettre et d'inculquer correctement à son élève les techniques enseignées. Aussi convient-il d'intensifier la Formation des cadres. L'idée de création d'un institut panafricain de formation, inscrite à l'ordre du jour de cette présente assemblée, est excellente en soi mais cet institut suffira-t-il à lui seul pour faire face à l'énorme déficit en cadres de l'Afrique. Il faut bien entendu un commencement mais comme nous sommes soucieux de résoudre tout un problème, il faut l'appréhender dans sa totalité, tracer un schéma de conduite pour le résoudre par étape. Sans doute existe-t-il ce genre d'études mais c'est à ce prix que peuvent apparaître clairement les solutions permettant à l'Afrique de se suffire à elle-même dans ce domaine.

Un deuxième domaine non négligeable dans l'évolution du sport dans notre continent est celui des échanges sportifs entre pays Africains. Les rencontres interafricaines des équipes sportives restent encore modestes et cela n'est pas fait pour favoriser l'éclosion de champions que permet une saine émulation. Il nous faut donc multiplier les occasions de rencontres dans toutes les disciplines sportives afin que nos jeunes puissent se mesurer, se connaître et s'estimer.

Les matières à réflexion ne manquent pas, les ouvrages à exécuter aussi sont divers et ardu; c'est pourquoi il nous faut opérer des choix pour que notre action commune soit efficace et qu'elle ait une portée profonde et durable.

Croyez Monsieur le Président, honorables délégués, que mon pays ne manquera jamais d'apporter sa contribution à la construction de l'Afrique, comme il l'a toujours fait. Permettez-moi aussi de croire qu'au cours de cette 7ème Assemblée, nous réussirons ensemble à tracer une voie nouvelle du sport Africain. Puissent le réalisme et la solidarité Africaines inspirer nos travaux.

Merci de votre attention./.

MONSIEUR LE REPRESENTANT DE SA MAJESTE HASSAN II, ROI DU MAROC

Messieurs les Ministres,
Excellences,
Messieurs les Délégués,
Chers Invités,
Mesdames et Messieurs,

Après avoir écouté l'allocution chaleureuse prononcée au nom de SA MAJESTE HASSAN II, vous joindrez sûrement votre voix à la mienne pour exprimer notre profonde gratitude à sa Majesté, au Gouvernement et au peuple de ce vieux pays africain, non seulement pour avoir accepté d'abriter les réunions du Comité Exécutif, et de l'Assemblée Générale de notre Conseil mais également pour l'accueil très chaleureux qui nous a été réservé et pour les excellentes dispositions prévues en vue de nos réunions. Le message de Sa Majesté est une source de grande inspiration pour nous tous en tant que leaders de notre continent en matière de sport, et plus spécialement pour notre Jeunesse de demain.

Certains d'entre vous, sinon tous, connaissent bien les problèmes rencontrés pour rendre possibles nos réunions dans cette belle ville de Rabat. Nous apprécions à sa juste valeur et très sincèrement la magnanimité de sa Majesté et de son Gouvernement qui ont bien voulu résoudre toutes les difficultés et nous ont donc permis de nous retrouver ici aujourd'hui. Nous leurs en sommes reconnaissants.

L'hospitalité que nous avons tous appréciée depuis notre arrivée ici est typique du Maroc et elle est une manifestation de la fraternité et de l'unité africaine. Cette hospitalité confirme, en fait, notre conviction que l'Afrique, en-deça et au delà du Sahara, et en dépit des différences linguistiques et culturelles, simples barrières artificielles, forme une famille unie et indivisible.

J'aimerais maintenant rendre hommage à Sa Majesté HASSAN II, Roi du Maroc et à son Gouvernement pour une très généreuse contribution financière, nous permettant de nous rapprocher encore plus de l'idéal africain dans le domaine du sport international et de réaliser ses objectifs et ses aspirations.

Nous sommes profondément reconnaissants à Sa Majesté et à son Gouvernement pour la confiance qu'ils placent ainsi dans la mission du C.S.S.A.

.../...

Nous nous trouvons réunis à cette 7ème Assemblée Générale du C.S.S.A. en vue de promouvoir l'unité africaine. L'unité de notre continent est de la plus grande importance pour l'épanouissement de nos peuples dans les meilleures conditions de paix.

Le rôle du sport, dans ce sens, peut être crucial. Nos efforts doivent être tendus encore plus vers la réalisation de l'unité de la jeunesse de notre continent, vers le but commun de fraternité, d'amitié et de dévouement à la cause de l'unité africaine,

Messieurs les Ministres,

Excellences,

Messieurs les Délégués

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi aujourd'hui et de façon exceptionnelle, d'éviter de me pencher sur la situation de notre Conseil, et de vous exposer plutôt les activités que nous avons entreprises depuis l'Assemblée de KINSHASA avec pour objectif de promouvoir les sports sur le Continent Africain.

En effet, le C.S.S.A. a connu durant les deux dernières années des événements cruciaux pour son existence. Il y a eu tout d'abord le boycott des Jeux Olympiques de Montréal à l'occasion desquels nous n'avons pas pu montrer, faute de temps et de coordination appropriée, notre complète et indéfectible entente face à la question de l'apartheid dans les sports, question à laquelle notre Conseil accorde une importance cruciale.

Toutefois, l'expérience de Montréal est déjà une question dépassée, et il nous faudra savoir éviter de tomber dans les mêmes erreurs dans le futur comme il a été décidé lors de la réunion extraordinaire du Comité Exécutif à laquelle ont participé des Ministres des Sports et les Présidents des Confédérations et qui a été tenue le 24, 25, et 26 janvier cette année à Yaoundé au Cameroun.

Cependant, en ce qui concerne cette 2ème décennie, l'événement le plus important qu'a connu notre Conseil est sa reconnaissance comme organisme spécialisé de l'O.U.A. lors de la rencontre au sommet des chefs d'états et gouvernements qui a eu lieu à Libreville au Gabon en juillet dernier. Cette reconnaissance nous comble de joie car la 6ème Assemblée avait fortement souhaité cette reconnaissance. Nous pouvons, en conséquence, dire avec plaisir que notre mission a été accomplie et que nos relations avec l'O.U.A. seront régies par un accord, qui permettra d'éviter les malentendus du passé. L'O.U.A. est allée encore plus loin en nous accordant le droit, en matière de sports, de prendre en son nom toute décision qui peut-être profitable à l'Afrique. Ceci est très important.

.../...

Est importante également la 3ème résolution sur les sports prise lors du Sommet de Libreville, nous invitant à boycotter toutes les associations entretenant des relations amicales avec les racistes de l'Afrique du Sud. Ceci est une ligne d'action claire et sans ambiguïté et qui peut orienter la nouvelle stratégie que nous élaborerons ensemble pour combattre l'injustice, la discrimination raciale en matière de sports et tous ceux qui, à travers le monde, encouragent et accordent leur soutien à de telles pratiques. Nous avons des amis nombreux qui soutiennent notre lutte pour la dignité de l'Homme et grâce à leur aide, nous avons emporté victoire sur victoire. Un bon exemple est l'expulsion de la Rhodésie du Comité Olympique International, une victoire que nous avons enregistrée quelques semaines après notre 6ème Assemblée à Kinshasa.

J'ai déjà parlé de notre stratégie tendant à promouvoir les sports en Afrique. Pour commencer, nous allons discuter des moyens pratiques de faire des 3è. jeux pan-africains un succès. Il s'agit d'une rencontre des jeunesses de notre continent dont nos frères algériens ont programmé l'organisation du 13 au 28 juillet 1978, un grand succès et un festival de famille où plus de 7.000 athlètes et officiels venant de toutes les parties de l'Afrique, livreront au monde une image de notre unité, de notre fraternité et du dynamisme de notre jeunesse. Les sportifs de notre continent saisiront l'occasion des Jeux d'Alger pour adresser au monde un message de paix.

Après l'Assemblée de Kinshasa, nous avons mis sur pied la stratégie du développement des sports en Afrique. Des calendriers ont été élaborés, et modifiés au fur et à mesure que les mois passent et à l'occasion de nos réunions et rencontres, car cette question n'est pas simple en raison des différences et des disparités considérables qui affectent non seulement les organisations et les pratiques des sports des pays membres, mais également leur administration et leur impact sur la jeunesse de ces pays. Ces difficultés expliquent la nature de notre ligne d'action et montrent la nécessité de la collaboration urgente de chacun d'entre nous de façon à ce que nous puissions rapidement passer à la prochaine étape de notre projet.

A présent, vous devez faire jouer la solidarité africaine au moment de remplir le questionnaire qui permettra à nos techniciens de préparer un congrès à l'échelle de toute l'Afrique. Les pays les mieux structurés doivent aider ceux qui le sont moins dans leur zone, à envoyer rapidement leurs réponses au Secrétariat Général.

.../...

Ceci parce que ce qui peut être simple pour quelques-uns qui n'auront qu'à jeter un coup d'oeil sur un dossier, peut constituer, pour d'autres, une besogne pénible nécessitant quelquefois des mois de travail considérable. En agissant ainsi, nous auront épargné notre temps, et nous pourrons ainsi connaître la situation dans chaque pays et dans chaque zone. A l'aide de ces informations préliminaires, nous serons en mesure de dresser une liste des besoins et de définir l'ordre de priorité au niveau de chaque zone et de notre continent dans son ensemble.

Nos amis de la République de l'Angola, de la République de Sao Tome et Principe, des Iles Seychelles, de la République du Cap-Vert, de la République du Peuple de Mozambique, de la République de Djibouti qui participent à notre Assemblée pour la première fois et dont je salue la présence parmi nous, doivent être les premiers à bénéficier d'une telle solidarité. Comme vous le savez, la majorité de ces pays ont pu arracher leur indépendance après une longue et amère lutte anti-coloniale qui a retardé le développement des sports. Ces nouveaux pays membres doivent rapidement s'intégrer à leur zone respective et se mettre à la tâche pour éviter de traîner trop longtemps, derrière les autres membres du Conseil.

Excellences,

Chers Invités,

Depuis notre Assemblée de Kinshasa en 1975, nous n'avons pu enregistrer une présence aussi nombreuse. Comme vous le savez, notre Comité Exécutif s'est réuni à Nairobi en avril 1976. Nous avons improvisé des réunions de chefs de Délégations durant les Jeux Olympiques de Montréal en juillet 1976. Nous avons tenu, dans notre siège central à Yaoundé en janvier dernier, une réunion spéciale du Comité Exécutif qui comprenait les Présidents des Fédérations et des Ministres des Sports, réunion qui a été suivie en mars de la réunion tenue à Alger par le comité spécial, chargé de préparer cette assemblée. Voilà les rencontres que nous avons organisés pour permettre au Conseil de procéder à une question simple et adéquate du sport africain, ce Conseil dont le développement et l'importance grandissant nécessitent une vigilance perpétuelle si nous ne voulons pas être dépassés par les événements.

Je voudrais attirer votre attention sur les résultats des discussions qui se sont déroulées à Alger pendant six jours résumées en une trentaine de résolutions environ. Notre organisme se développe de façon constante et nous devons amender les statuts au fur et à mesure.

Un mot sur la discrimination raciale. Cette question a aussi évolué durant ces deux dernières années. La décision récente de nos chefs d'état nous invitent à boycotter toutes les associations qui entretiennent encore des relations, en matière de sports avec les pays racistes, ne doit pas être avancée comme excuse nous permettant de dormir sur nos lauriers. Nous devons continuer à mener une guerre perpétuelle contre l'Afrique du Sud et la Rhodésie et leurs alliés, jusqu'à ce que l'apartheid dans les sports soit complètement éliminé. Notre croisade ne peut admettre aucun compromis là où la cause est juste et noble le succès est inévitable.

Cependant, nous devons être vigilants car les racistes Sud-Africains ne se découragent pas et vont tenter de renverser le courant en leur faveur. Au C.I.O., ils s'efforcent régulièrement de faire reconsidérer leur adhésion, grâce à l'aide de certaines puissances amies. Nous devons remercier Lord Killanin, Président du C.I.O. pour son approche objective des principes olympiques et leur renforcement. Dans beaucoup d'autres sports, d'où l'Afrique du Sud a été expulsée ou suspendue, des efforts sont déployés pour sa réintégration alors que sa politique reste inchangée. Fédérations et Confédérations sportives africaines doivent être sur leurs gardes et tenir le Secrétariat au courant de tels agissements afin qu'une action soit entreprise en temps voulu.

Nous voudrions souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre organisation actuellement forte de 46 pays. Il s'agit, en l'occurrence, des Républiques de l'Angola, Sao Tome et Principe, Seychelles, Cap Vert et Djibouti. Nous souhaitons, de même, la bienvenue au Représentant du Comité Olympique multi-racial de l'Afrique du Sud agissant au nom du Conseil du Sport Sud-Africain - organisme multi-racial supervisant les sports en Afrique du Sud - qui a uni, pendant plusieurs années, les sportifs Sud-Africains contre l'apartheid. Nous les saluons.

Nous voudrions souhaiter la bienvenue à nos amis du Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1980 à Moscou, qui se trouvent à Rabat, pour nous faire part de leurs préparatifs en vue de ce grand festival international du sport. Nous les assurons de notre totale coopération pour en garantir le succès.

.../...

Pendant trois jours, nous allons examiner nos expériences respectives, discuter de nos problèmes et tracer les grandes lignes de notre politique future. Je suis sûr que votre compétence et votre coopération nous permettront d'épuiser, pendant le temps limité qui nous est imparti, tous les points de l'ordre du jour, dans l'intérêt de promouvoir le développement du sport en Afrique.

Je vous souhaite tous la bienvenue à Rabat et espère que nos travaux se dérouleront dans une atmosphère d'excellent esprit sportif.

Je vous remercie

A.A.ORDIA

Président du Conseil Supérieur du
Sport en Afrique.

RABAT

MAROC

Le 21 Novembre 1977.

ANNEXE III

INTRODUCTION
AU
RAPPORT
DU COMITÉ
D'ORGANISATION
DES III^e JEUX
AFRICAINS

Le rapport présenté par le COJA a pour objet de rendre compte à la 7^e Assemblée Générale du CSSA de l'état d'avancement des travaux d'organisation des 3^{èmes} Jeux Africains, devant se dérouler à Alger du 13 au 28 Juillet 1978.

Il complète et prolonge les précédents rapports faits à Kinshasa, Naïrobi et Yaoundé.

Bien que beaucoup d'informations contenues dans ces derniers rapports ne figurent pas intégralement dans le présent document nous nous sommes efforcés, pour vous donner une idée globale de l'organisation des jeux, de reprendre, chaque fois que nous l'avons jugé nécessaire, des éléments ayant été portés à votre connaissance. Soit en matière d'organisation générale soit d'organisation sportive qui constituent les deux parties essentielles de ce rapport.

Dans la première partie relative à l'organisation générale seront traités les points suivants :

1. Les effectifs
2. L'hébergement, la restauration et les transports
3. L'hygiène, la santé et la médecine du sport.
4. Le Protocole
5. La Presse et l'Information
6. L'animation Culturelle
7. Le graphisme et la publicité.
8. L'équipement et le matériel
9. L'aménagement de la ville d'Alger.
10. Les relations diverses entretenues par le COJA et divers organismes

Dans la seconde partie, consacrée à l'organisation sportive, nous examinerons les questions suivantes :

1. La réglementation
2. Les engagements
3. Le programme des Compétitions et des Entraînements
4. La formation des organisateurs sportifs.
5. L'infrastructure Sportive.
6. Les relations Sportives Internationales.

Par souci d'économie de temps nous ne présenterons dans cette communication liminaire que les problèmes essentiels qui doivent retenir votre attention au cours des débats suivants :

Tous les dirigeants Sportifs Africains qui ont eu le redoutable privilège d'organiser une manifestation sportive de quelque envergure connaissent l'ampleur et la complexité des problèmes à résoudre et des difficultés à surmonter.

Ils savent par dessus tout que si l'on ne parvient pas à un état de mobilisation satisfaisant de l'environnement et à obtenir le soutien et la contribution effective d'autres secteurs et services, l'on risque très rapidement d'être débordé.

C'est la raison pour laquelle les responsables du COJA ont toujours pensé que les Jeux Africains doivent être non seulement considérés comme une entreprise nationale mais aussi continentale.

D'ailleurs, notre Président Monsieur ABRAHAM Ordia a bien insisté sur cet aspect du problème en déclarant à la Presse Sportive Algérienne en Avril 1977: "Les 3èmes Jeux Africains ne sont pas uniquement les Jeux d'Alger mais les Jeux de toute l'Afrique".

Il est évident qu'il ne pourra en être ainsi sans la participation massive et active de tous les pays membres du CSSA à la préparation et au déroulement des 3èmes Jeux Africains.

Pour mieux nous convaincre de l'ampleur de la tâche il suffit de citer quelques chiffres. Les Jeux d'Alger verront la participation de plus de 40 pays et regrouperont 16.899 personnes comprenant 310 personnalités, 248 officiels des organismes sportifs continentaux et internationaux, 4.960 Athlètes et 11.381 organisateurs Algériens (soit 2/3 de l'effectif global, ce qui donne un taux d'encadrement comparable à celui enregistré dans d'autres manifestations de niveau international).

Outre l'importance des moyens humains mis en oeuvre l'Algérie mobilisera également, pour répondre aux différents besoins devant être satisfaits au cours des 3èmes Jeux Africains, des moyens matériels et financiers à la mesure de l'évènement.

A l'exclusion des frais occasionnés par la construction et l'aménagement des unités sportives et des unités d'hébergements et que l'on peut considérer comme investissement durable, l'organisation des Jeux d'Alger reviendra à 50.000.000 DA (soit environ 10.000.000 de Dollars).

La ville d'Alger par exemple a prévu un budget de plus de 10.000.000 DA (environ 2.000.000 de dollars) pour l'aménagement et l'embellissement de la capitale.

Au plan continental le COJA souhaiterait voir appliquer l'un des principes dégagés par le Comité Exécutif du CSSA à savoir : "Les 3èmes Jeux Africains d'Alger oeuvre de tout un continent".

En matière d'organisation chaque pays aura à coeur de désigner (si cela n'est déjà fait bien entendu).

- Un attaché Olympique
- Un délégué pour la Presse Ecrite.
- Une déléguée pour la Presse Radio, Télévisée.
- Un médecin. Chef.

La désignation, avant même l'ouverture des Jeux, de ces responsables aura l'avantage d'instaurer entre le COJA et les pays des relation spécialisées très opérationnelles.

Il est clair que les attachés olympiques constitueront la pièce maitresse de réseau de communications.

C'est sur cette base que pourrait être crée un Comité des Attachés Olympiques résidant à Alger et institué un système de réunions d'information et de coordination ayant pour objectif une intégration et une implication plus approfondie des pays participants à l'organisation des Jeux.

Dans le domaine de l'organisation sportive la 7è Assemblée Générale aura à se prononcer sur différentes questions et particulièrement :

- a) - L'organisation et le fonctionnement des structures techniques qui auront pour charge la direction des compétitions et le règlement des différents litiges.

Dans ce cadre nous rappellerons qu'à YAOUNDE les présidents des Confédérations des Sports collectifs avaient définis la composition et les attributions de ce que nous avons convenu d'appeler les commissions d'organisation technique.

Les autres Confédérations pourront s'inspirer de ce travail tout en l'adaptant aux caractères spécifiques de leurs disciplines.

- b) - La procédure de contrôle de réalisation des minimas en athlétisme et en natation.

- c) - L'organisation des épreuves éliminatoires aux Jeux de la zone 1 et notamment la fixation des dates pour le déroulement des éliminatoires de Hand-Ball après la suspension de la Tunisie jusqu'au 17 Avril 1978 par la F.I.H.B.

Une mesure dérogatoire devra être prise par l'Assemblée Générale en la matière.

- d) - La connaissance de l'état actuel de développement du sport en Afrique par l'envoi au COJA des documents nécessaires à la rédaction d'articles devant paraître dans Africa-Sprint (statistiques, tableaux des records, organisation sportive de chaque pays, biographies des principaux responsables à l'échelon national et continental etc....).

Il demeure entendu que les pages d'Africa-Sprint sont ouvertes à tout responsable et tout technicien africain en vue de l'enrichissement du contenu de notre bulletin de liaison.

e) - Enfin le problème clé de toute organisation sportive réside dans le respect des règles du Fair-Play.

Notre secrétaire général a longuement traité de cette question dans son rapport d'activité. L'essentiel n'est pas tout de déplorer la violence sur les stades que de mettre en oeuvre les mesures adéquates pour l'enrayer et à tout le moins, en atténuer les effets.

Nous ne pourrons y parvenir que dans la seule mesure où chaque dirigeant ou responsable sportif africain plaçait la sauvegarde de l'unité et de la solidarité africaines au dessus des résultats que ses équipes ou sportifs étaient susceptibles d'obtenir. Notre slogan devrait être "Unité et Solidarité d'abord et résultats ensuite".

La volonté s'exprimera d'abord en termes d'organisation et de discipline internes rigoureuses au sein de chaque délégation, dont l'encadrement et les sportifs auront été mobilisés et formés en vue de l'application de la devise citée plus haut.

Elle s'exprimera également par les mesures qu'auront à prendre les Confédérations Sportives Africaines en vue d'assurer aux compétitions un déroulement satisfaisant par la désignation de juges et arbitres dont l'intégrité sportive ne souffre d'aucune contestation.

Elle s'exprimera enfin au travers des conditions tant au plan de l'hébergement de la restauration, des transports, et de la sécurité que de la technique sportive que le COJA se propose de réunir.

Ce sont là les mesures et conditions qui feront que la 3^e édition des Jeux Africains sera l'incontestable réussite de tout un continent.

ANNEXE IV

- M O T I O N -

DE REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT MAROCAIN

L'Assemblée Générale du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, réunie à RABAT du 21 au 23 novembre 1977,

- Considérant les dispositions prises par le Gouvernement de SA MAJESTE LE ROI DU MAROC en vue d'assurer le plein succès de ses assises;
- Considérant l'accueil chaleureux qui a été réservé à l'ensemble des délégations africaines par le Peuple Marocain;
- Considérant l'importance que le ROI DU MAROC attache au développement de la Jeunesse Africaine par le Sport,
- EXPRIME leur Déférente Gratitude à SA MAJESTE LE ROI DU MAROC pour sa sollicitude sans cesse renouvelée à l'égard du Sport et des sportifs africains, et pour l'aide qu'ELLE a toujours apportée au Conseil Supérieur du Sport en Afrique dans le cadre de sa mission d'animation et de coordination du Sport Africain,
- REMERCIE le Gouvernement du Royaume du Maroc, le Peuple Marocain et particulièrement son Illustre Guide SA MEJESTE LE ROI HASSAN II, pour l'accueil très chaleureux et fraternel, conforme à l'hospitalité traditionnelle Marocaine réservée aux participants,
- REMERCIE le Ministre de la Jeunesse et des Sports et tous les Responsables sportifs marocains, pour leur contribution efficace au succès des travaux de ces assises.